



18/03/2016



Communiqué de presse

Modernisation de la ligne ferroviaire Nantes – Bordeaux entre La Roche-sur-Yon – La Rochelle

Comité de pilotage du 18 mars 2016

Le projet

La ligne ferroviaire Nantes – Bordeaux nécessite d'importants travaux de modernisation sur la section entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle. L'État et les Conseils régionaux ont fait de la rénovation de cette ligne une priorité qui figure dans les contrats de plan État-Région (CPER) 2015-2020 pour un montant de 120 M€ pour une 1ère phase de travaux.

Cinq variantes de ce projet ont été envisagées en fonction de critères faisant apparaître avantages et inconvénients dans chacun des cas. Une étude a été engagée afin de déterminer le scénario de modernisation le plus adapté au vu des enjeux techniques, des délais d'intervention ainsi que des capacités financières.

La modernisation de la ligne Nantes-Bordeaux doit permettre à terme de circuler à 120 km/h entre La Roche-sur-Yon et La Rochelle, avec l'objectif d'améliorer les dessertes.

Les décisions du comité de pilotage

Le préfet de la région Pays de la Loire, Henri-Michel Comet, préfet coordonnateur du projet, a réuni le 18 mars 2016 le comité de pilotage.

Ce comité rassemble le préfet de la région Aquitaine Limousin Poitou-Charentes, les présidents des conseils régionaux Pays de la Loire et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, les présidents des conseils départementaux de la Vendée et de la Charente-Maritime, le président de la communauté d'agglomération de La Rochelle et la directrice territoriale de SNCF Réseau, maître d'ouvrage du projet.

Les membres du comité de pilotage ont confirmé leur engagement de mener à bien ce projet dans l'objectif de rénover les deux voies, comme annoncé par le Premier ministre le 29 septembre 2015.

Pour la première phase de travaux, les partenaires se sont prononcés en faveur d'une rénovation complète d'une des deux voies avec la possibilité d'un croisement des trains en gare de Luçon, et la mise en place d'un système de signalisation qui anticipe la rénovation complète des deux voies. Ils ont également entamé la réflexion sur les échéances et les moyens financiers à mobiliser en seconde phase.

Les études d'avant-projet pour une remise en état des deux voies démarreront sans tarder, dans l'objectif de débiter les travaux en 2019, pour une mise en service fin 2020 de la première phase.

Un protocole d'intention sera signé pour garantir la poursuite des travaux dans la prochaine génération de contrats de plan Etat-Région.

CONTACT PRESSE

Préfecture de la région Pays de la Loire, Préfecture de la Loire-Atlantique
Service régional de la communication interministérielle (SRCI)
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr